

6 , 2007

Bouquets pour Hélène Forme e rappresentazioni dell'ironia e dell'umorismo/Formes et représentations de l'ironie et de l'humour

Chiara Preite

Le comique et son enregistrement lexicographique

Per citare l'articolo:

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/84>

Rivista Publifarum

publifarum.farum.it

Documento accessibile online:

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/84/156>

Documento generato automaticamente 27-08-2020

Le comique et son enregistrement lexicographique

Chiara Preite

Indice

[Introduction](#)

[Annexes](#)

[Bibliographie](#)

Introduction

Dans cette contribution nous nous proposons d'étudier l'enregistrement lexicographique des expressions multiples du « comique » dans quelques vocabulaires français contemporains, à travers les indicateurs exploités par les compilateurs.

Notre *corpus* a valeur d'échantillonnage : il se base en effet sur la portion de nomenclature comprise entre A et AG- du Trésor de la Langue Française (T.L.F., 2213 entrées), de la série des Grand Robert (G.R. 1962, 1028 entrées ; G.R. 1985, 1850 entrées ; G.R. 2001, 1854 entrées), et du Petit Robert 2004 (P.R. 2004, 1107 entrées). Parmi ces entrées, nous avons retenu les *items* marqués par les indicateurs suivants : *badiner, burlesque, comique, dérision, humoristique, ironie, moquerie, parodie, plaisanterie, raillerie* et *ridicule*.

Bien que ces marques indiquent des valeurs et des gradations variées du comique

et relèvent d'actes linguistiques et de traditions langagières différentes, nous avons pu constater que les dictionnaires consultés les utilisent comme des quasi-synonymes. Une comparaison des définitions fournies par les différents ouvrages du réseau de ces indicateurs s'est rendue nécessaire dans un premier paragraphe pour dégager les éléments sur lesquels se fonde la quasi-synonymie des valeurs comiques postulée par les dictionnaires. Les paragraphes suivants sont consacrés à une réflexion méta-lexicographique conduite dans le cadre d'approches théoriques pragmatiques, portant sur les modalités d'usage des marques et sur la distribution des indicateurs parmi les différentes catégories grammaticales.

1. Les marques comiques : un réseau quasi-synonymique

Ci-dessous nous proposons une liste rapportant les marques retenues en ordre alphabétique. Chaque marque est suivie de la définition tirée des ouvrages lexicographiques qui l'utilisent en tant qu'indicateur dans leur nomenclature, ce qui explique que la plupart d'entre elles est tirée du T.L.F., vu l'éventail plus différencié de marques que ce dictionnaire utilise.

Badiner :

T.L.F. : I. – Emploi intrans. A. – [Le suj. désigne un animé, et gén. une pers. ou un attribut de la pers.] (...) 2. *Plaisanter* ¹, prononcer des paroles badines sur un ton enjoué. (...) 3. Écrire dans un style badin, raconter une histoire *plaisante* ou traiter un sujet sérieux sur un *mode plaisant*. (...) – Rare. Badiner de. *Railler, se moquer de* . (...). II. – Emploi trans., vieilli. [Suj. et compl. désignent gén. une pers.] *Plaisanter*, taquiner, *amuser*, tromper par jeu.

Burlesque :

T.L.F. : 1. [En parlant d'une œuvre, d'un style, d'une manière de parler] Qui développe des idées extravagantes à l'aide *d'expressions bouffonnes*, voire triviales, *en vue de divertir*.

G.R. 1985/2001 : 1. D'un *comique* extravagant et déroutant. (...) Tout à fait *ridicule* et absurde.

Comique ² :

T.L.F. : I. – Emploi adj. (...) B. – P. ext. Qui *fait rire* par son aspect, ses éléments drôles et *bouffons*. (...) 2. Dans la lang. cour. (...) b) [Appliqué à un lang., une attitude, un accoutrement, une situation] Qui a pour effet de *déclencher le rire ou la raillerie*. (...) – [En assoc. avec un mot comme gravité] Synon. de *burlesque*. (...) II. – Emploi subst. masc. A. – [Désignant une pers.] Personne dont le rôle ou l'inclination *suscite le rire* et la gaîté (...). 2. Aspect risible, parfois *burlesque* ou *ridicule* d'une personne, d'une chose, d'une situation; chacun des éléments qui *provoque le rire* dans la vie courante.

Dérision :

T.L.F. : A. – *Moquerie, raillerie* mêlées de mépris.

G.R. 1985/2001 : – « *moquerie, raillerie* » (...) 1. Mépris qui incite à *rire*, à *se moquer* de (qqn, qqch).

Humoristique :

T.L.F. : II. – Relatif à l'*humour*. A. – Qui est empreint d'*humour*. (...) B. – Dans le domaine littéraire ou artistique. Dont le trait le plus caractéristique est l'*humour*. [Humour : – Forme d'esprit *railleuse* qui attire l'attention, avec détachement, sur les aspects *plaisants* ou insolites de la réalité. (...) Avoir le sens de l'*humour*. Savoir manier et/ou accepter l'*humour*, l'*ironie*. (...)]

Ironie :

T.L.F. : A. – Figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire comprendre. (...). – P. ext. *Moquerie* sarcastique qui utilise, le ton ou l'attitude aidant, cette figure de style.

G.R. 1962 : Manière de *railler*, de *se moquer* (de quelqu'un ou de quelque chose) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre. (...). – Par ext. *Disposition railleuse, moqueuse*, correspondant à cette manière de s'exprimer.

G.R. 1985/2001 : 2. (...). *Disposition railleuse, moqueuse*, correspondant à cette manière de s'exprimer; apparence, *comportement ironique*.

P.R. 2004 : 2° *Disposition railleuse, moqueuse*, correspondant à cette manière de s'exprimer. (...).V. *Moquerie*.

Moquerie :

T.L.F. : A. – Au sing. Disposition habituelle à *se moquer* (de quelqu'un), à *railler*. Synon. gouaille (fam.), *ironie, raillerie* (...) B. – P. méton., au sing. ou au plur. Action

ou parole *moqueuse*.

Parodie :

T.L.F. B. – 1. Texte, ouvrage qui, à des *fins satiriques* ou *comiques*, imite en la tournant en *ridicule*, une partie ou la totalité d'une oeuvre sérieuse connue. (...) Contrefaçon *burlesque* d'une pièce de théâtre connue.

Plaisanterie :

T.L.F. : A. 1. (...). Discours *badin*, où l'on se joue, avec *ironie* et *humour*, des sujets abordés et que l'on tient généralement avec *l'intention d'amuser*, de distraire. (...). 2. (...). Parole que l'on dit ou acte que l'on fait, pour *faire rire* de quelqu'un, pour s'en *moquer*, ou qui est interprété comme manifestant cette intention.

G.R. 1962 : 2° Spécialt. (en parlant de propos ou d'actes *plaisants* visant à *railler*, à *se moquer*). (...). 3° Action de *plaisanter* (...); chose dite ou faite *en plaisantant*.

G.R. 1985/2001 et P.R. 2004 : 1. Propos destinés à *faire rire*, à *s'amuser*. (...). 2. Propos ou *acte plaisant* visant à *railler*, à *se moquer*.

Raillerie :

T.L.F. : A. – 1. Action de (se) *railler* (de) quelqu'un ou quelque chose. (...) 2. *P. ext.* Disposition, aptitude à (se) *railler* (de) quelqu'un ou quelque chose. (...) B. – *P. méton.* Propos qui, parce qu'il exprime au sujet de quelqu'un ou de quelque chose un jugement de façon non sérieuse, indique que le locuteur trouve ce quelqu'un (ou ce quelque chose) *ridicule*.

Ridicule :

T.L.F. : I. – Adjectif A. – Qui est de nature à provoquer involontairement *le rire*, *la moquerie*, *la dérision*. (...) 2. Absol. Ce qui (dans un comportement, une situation) provoque *le rire*, *la moquerie*, *la dérision*; fait d'être ridicule. II. – Subst. masc. 2. Absol. Ce qui (dans un comportement, une situation) provoque *le rire*, *la moquerie*, *la dérision*; fait d'être ridicule.

Nous avons mis en évidence par l'italique les expressions qui reviennent de manière assez régulière et qui font émerger le réseau sémantique qui rapproche ces indicateurs entre eux. Ces phénomènes possèdent plusieurs traits en commun : comme le suggèrent les dictionnaires, ils sont utilisés « en plaisantant », « en vue de divertir », de « faire rire », avec une « idée d'amusement », ils expriment *moquerie*, *raillerie*, *humour*, ils peuvent être *comiques*, *burlesques*, etc. La *parodie*

classique est *comique*, elle ridiculise et souvent (mais non pas obligatoirement) dévalorise ³, elle se rapproche de la *moquerie*, définie à son tour en termes d'*ironie* et de *raillerie* ; cette dernière possède une valorisation négative, comme le *ridicule*. Et encore, si la *plaisanterie* s'associe à *badiner* et à la *moquerie* pour le ton léger, l'*ironie* est souvent accompagnée d'une nuance péjorative.

En tout cas, le comique comprend toutes les marques repérées : elles ne coïncident pas en entier, car elles expriment des effets et des nuances variées, mais elles manifestent à des niveaux différents une certaine tendance à la ridiculisation qui produit le divertissement, le rire ou un sourire même à peine ébauché. La lecture des données dictionnairiques extraits des articles contenant ces indicateurs justifie donc leur exploitation de la part du lexicographe en tant qu'outils aptes à rendre compte des manifestations du comique.

Remarquons que la quasi-synonymie mise en place par les lexicographes assimile également l'*ironie* qui résulte être, d'après nos décomptes, la marque la plus fréquente (§ 2.2.). Cette assimilation nécessite cependant une réflexion ultérieure et plus spécifique, à cause de certains traits caractéristiques.

1.1. L'ironie et le rire

Une brève digression s'impose donc à propos du rapprochement de l'*ironie* aux autres marques retenues. Comme l'affirme J-M. Defays, le discours comique est une « version négative ou récréative, parodique ou inédite, en tout cas paradoxale de ce que l'on appelle "sérieux" » ⁴. À cause d'une telle ampleur « le comique n'est pas un phénomène facile à localiser. (...) le comique est souvent subtil, diffus, volatil. Il s'infiltré (*ironie*), il détourne (*parodie*), il insinue (*esprit*), sans que l'on soit sûr de rien ⁵ ». Ainsi, l'auteur avance « l'hypothèse d'une modalité d'expression et d'interaction verbales propre au comique » ⁶ comprenant l'*ironie*.

Cette dernière concourt donc à la richesse de phénomènes aptes à déclencher et à réaliser un effet de ridiculisation plus ou moins accentué. Bien qu'elle ne fasse pas « rire » comme les autres manifestations du comique, mais plutôt « sourire », cela n'empêche que l'*ironie* rentre dans sa sphère, comme le montre P. Schoentjes :

Le paradoxe apparaît clairement : si l'*ironie* est bien le moyen le plus économique pour illustrer le principe de contrariété inhérent au rire, le

phénomène ne fait rire que dans ses manifestations les plus grossières. La meilleure ironie ne fait jamais rire ⁷.

Afin d'expliquer ce paradoxe, l'auteur distingue entre « ironie-simulation », feinte ironique ouverte et grossière qui fait rire et se caractérise par la relation de contrariété qu'on retrouve dans les définitions rhétoriques et lexicographiques, et « ironie-dissimulation », forme couverte, qui feint d'être sincère et qui fait plutôt sourire par le biais du rapport de contradiction qui s'instaure entre ce que l'ironiste veut faire comprendre et ses propos : c'est l'ironie socratique de la maïeutique. Cependant,

Toute relation de contrariété étant d'abord relation de contradiction, les deux types d'ironie ne sont donc pas absolument distincts : l'ironie-dissimulation inclut l'ironie-simulation (...) ⁸.

Ainsi, toute ironie, sans forcément déclencher le rire, montre un apparentement avec le comique et avec les autres manifestations de l'humour qui justifie son assimilation aux autres indicateurs de la part des lexicographes.

1.2. La visée ironique et les trois actants

Ces réflexions liées au cadre sémantique des marques entraînent certaines considérations de type pragmatique. Le réseau quasi-synonymique formé par les définitions lexicographiques des indicateurs acquiert son homogénéité également du fait que chacun met en jeu l'intentionnalité du locuteur de provoquer un effet comique, de faire rire et de se moquer de quelqu'un, en provoquant une réaction d'amusement. L'intentionnalité est donc l'élément sur lequel se fonde l'utilisation des indicateurs comiques comme des quasi-synonymes, ce qui permet de dépasser une analyse sémantique en faveur de la prise en compte des phénomènes pragmatiques qui se manifestent au niveau perlocutoire.

Pour le dire avec Defays, ce sont « l'interaction énonciative et l'intentionnalité pragmatique » qui rendent compte de la « finalité comique » ⁹ actualisée par le recours à l'un des effets comiques repérés dans les dictionnaires.

Or, il nous semble que *badiner*, *burlesque*, *comique*, *dérision*, *humoristique*, *ironie*, *moquerie*, *parodie*, *plaisanterie*, *raillerie* et *ridicule* partagent le même système de fonctionnement dans la construction d'une scène comique : en effet, le schéma

théorique postulé à propos de l'ironie peut s'appliquer également aux autres marques.

Dans son étude sur la nature des énoncés ironiques, C. Kerbrat-Orecchioni identifie trois « actants » :

A1 : le locuteur, qui tient un certain discours ironique à l'intention de A2 le récepteur, pour se moquer d'un tiers, A3, la cible [10](#).

et l'analyse avancée par Sperber et Wilson soutient cette distinction :

entre les tiers présents (qui, eux, saisissent le sens figuré et se révèlent ainsi être les véritables destinataires) et le locuteur, s'établit une connivence aux dépens du destinataire apparent [11](#).

Ansi, la victime de la moquerie est la cible A3, qui peut interpréter de manière erronée un texte ou bien se méprendre à propos d'une situation ; et « quand l'ironie est représentée à d'autres (...) le rôle de l'observateur ironique est partagé entre l'ironiste (...) et le public » [12](#), c'est-à-dire le locuteur et les « tiers présents » de Sperber et Wilson ou bien A1 et A2 de Kerbrat-Orecchioni.

Ces théories concluent à la nécessité de la présence de trois personnages ou actants : un locuteur ironisant, une cible ou victime et un récepteur externe, qui comprend l'ironie sans en être investi.

Nous pensons donc que tous les indicateurs retenus représentent des phénomènes qui relèvent du même scénario à trois actants, en ce qu'ils provoquent des effets stylistiques qui partagent l'intentionnalité (qui se pose au niveau de l'énonciation) du locuteur d'agir sur un double destinataire pour railler et pour faire rire : la cible directe de la moquerie et le récepteur indirect qui jouit de la moquerie sans qu'il en soit directement impliqué.

1.2.1. Particularités

Quelques unes des marques repérées montrent des particularités qui les caractérisent. Tel est le cas, par exemple, de *burlesque*, qui témoigne d'un effet stylistique présent déjà au niveau de la *langue* découlant de son appartenance à certains genres littéraires spécifiques comme il est signalé par les lexicographes eux-mêmes [13](#). Cependant, cela n'empêche qu'un terme non marqué puisse donner

lieu à un effet burlesque par insertion dans un contexte qui lui est généralement étranger, en provoquant une sensation d'absurdité ridicule et d'inadéquation ¹⁴. Comme *burlesque*, les marqueurs *comique* ¹⁵ et *parodie* ¹⁶ représentent des genres littéraires et artistiques : ils tirent de ces domaines leurs sens les plus courants et présentent le lecteur/spectateur en tant que troisième actant. En d'autres termes, la caractéristique de ces indicateurs est leur référence au monde culturel des lettres, ce qui marque les mots qu'ils investissent d'une valeur stable et reconnaissable déjà au niveau de la *langue*.

2. Enregistrement lexicographique du comique

Après les réflexions d'ordre sémantique et pragmatique qui nous ont permis de mieux comprendre l'usage quasi-synonymique de la gamme de marques repérées, il convient de passer à certaines considérations liées à la pratique méta-lexicographique.

Les données relevées dans la portion de nomenclature comprise entre A et AG-, concernant l'enregistrement de l'expression du comique dans le T.L.F., dans les G.R. 1962, 1985, 2001 et dans le P.R. 2004, montrent le pourcentage d'entrées qui présentent à l'intérieur de leur article au moins une marque comique ^{17/ 18}.

	Entrées	Entrées marquées	Pourcentage
T.L.F.	2213	93	4,2 %
G.R. 1962	1028	6	0,6 %
G.R. 1985	1850	35	1,9 %
G.R. 2001	1854	36 ¹⁷	1,9 %
P.R. 2004	1107	13	1,2 %
		TOT. : 183 ¹⁸	

Il apparaît clairement que le T.L.F. offre le lot le plus fourni d'entrées marquées qui souvent ne trouvent pas d'attestation dans la série des Robert ; cependant dans 27 cas ¹⁹ les entrées des G.R. 1985 et 2001 ne résultent pas être marquées dans le T.L.F. ²⁰. La différence par rapport à l'attribution d'une valeur comique pourrait s'expliquer par une sensibilité différente mise en jeu de la part des lexicographes face à des phénomènes relevant de l'affectivité (en effet, ce qui fait rire les uns ne fait pas nécessairement rire les autres) et faisant référence à des contextes situationnels particuliers. La description d'une connotation comique, qui relève souvent du plan énonciatif ²¹, est plus difficile à donner par rapport à la

définition de la dénotation, composée en revanche d'éléments stables et communs aux usagers. Malgré cette difficulté, les lexicographes n'ont pas renoncé à la tentative d'exposer à la connaissance commune certains cas de ridiculisation liée à :

- des contextes particuliers. Par exemple, selon le T.L.F., l'entrée *Abattis - Abatis* acquiert une nuance ironique lorsque le complément désigne des personnes ou des abstractions ;
- des *hapax* connotatifs, c'est-à-dire des cas dont il existe une attestation unique dans des documents écrits. Par exemple, selon le T.L.F., *Addigitation* est un exemple unique de création humoristique par Flaubert ; selon les G.R. 1985 et 2001 l'entrée *Abracadabrantesque* est utilisée par Rimbaud de manière plaisante ²²;
- des néologismes humoristiques de forme - comme *Adultérieurement*, utilisé pour plaisanter par Claudel au lieu de *Ultérieurement* (T.L.F.) - ou de sens - c'est le cas de *Adresse* qui, sous la plume de Raban M. Saint-Hilare, devient un « message sous forme de soufflet » (T.L.F.).

2.1. Positionnement des marques

Il convient de remarquer que les indicateurs lexicographiques retenus ne touchent presque jamais le sens principal d'un mot, mais qu'ils investissent généralement une seule de ses acceptions ou un emploi particulier : c'est donc dans la description d'usages et de contextes précis qui apparaît la plus grande partie des marques. Comme nous l'avons dit, les lexicographes ont recours aux indicateurs pour rendre compte d'un certain penchant vers la ridiculisation, qui peut investir les entrées au niveau local ou bien global : un mot isolé aussi bien qu'une énonciation dans son intégralité contextuelle peuvent relever d'un effet comique.

Or, l'appartenance au registre comique d'un terme dans son sémantisme complet s'avère plutôt rare : dans notre *corpus*, sur 122 entrées, 9 sont intrinsèquement marquées (liste 1) et 11 le sont dans une seule de leurs acceptions (liste 2).

(1) *Abbéton, Abracadabrantesque, Académifier - Académisier, Actéoniser, Addigitation, Administrationaliser, Adultérieurement, Aféisme, Agacinant.*

(2) *Académiste, Acéphalie, Acersécome - Acersocome, Accoutrement, Accouttrer, Ad hoc, Adoniser, Adorner,*

Affurer, Agacerie, Agame.

La lecture des articles dictionnaires des deux séries nous permet de noter que la première ne regroupe que des néologismes d'auteur²³, créés dans un but spécifiquement humoristique, plaisant ou ironique, tandis que la deuxième contient des mots qui présentent une connotation ironique attachée à une acception en entier. Ainsi, la marque est positionnée dans les toutes premières informations données, comme on peut le voir, par exemple, pour les entrées *Académifier* et

Académiste.

T.L.F. : *Académifier*. Néol. d'aut. (iron.). Faire de qqn un académicien.

T.L.F. : *Académiste*. C. - Vx et gén. iron. ou péj. Membre de l'académie française (...).

Parmi les articles restants, 72²⁴ présentent des emplois comiques qui, faisant toujours référence à certains contextes particuliers, sont décrits à l'intérieur de remarques présentées sans introduction explicite (exemples 1 et 2) ou bien introduites par la légende « Rem. » (exemples 3 et 4) : dans ces cas, le comique sort du sémantisme local du mot pour toucher au contexte d'une énonciation.

(1) **T.L.F.** : *Achévé*. II. - Emploi adj. A. - Qui a atteint son terme voulu ou naturel. (...). 2. [En parlant d'une pers.] : (...). - Au fig., iron. Qui a atteint le sommet de son ambition (...).

(2) **G.R. 1985 et 2001** : *Abonné*. Personne qui s'est abonnée ou qui a été abonnée par qqn., qui a pris un abonnement. - Par plais. *Un tel, abonné au gaz* (par dérision des titres infimes, sur une carte de visite, etc.).

(3) **T.L.F.** : *Adorer*. - Emploi trans. (...). C. - Aimer d'une affection ou d'un amour passionnés. (...).

2. [Le compl. désigne un animal ou une chose concr. ou abstr.] Chérir beaucoup, avoir un goût très vif pour un être, pour une chose. (...). Rem. (...). 2. Dans cet emploi, le sens de adorer se dégrade facilement, notamment dans la lang. parlée, où il aboutit à n'être qu'un synonyme à peine superl. de aimer. D'où p. ex. l'expr. *j'adore ça*, fam. et *iron.*

(4) **G.R. 1985 et 2001** : *Admirable*. 2. Mod. D'une beauté, d'une qualité digne d'admiration. (...).

REM. Le mot a souvent des emplois excessifs dans l'usage mondain, et peut être rapporté ironiquement.

Remarquons que le comique attaché à *Adorer* et *Admirable* n'est pas seulement déclenché par l'insertion dans un contexte particulier, mais aussi par la présence de sèmes renvoyant à l'.

Enfin, le T.L.F. positionne 26 ²⁵ indicateurs dans les rubriques concernant la stylistique (introduites par la légende « Styl. ») (exemple 5) et 13 ²⁶ dans les rubriques consacrées à l'histoire des entrées (introduites par les légendes « Hist. » ou bien « Étymol. et hist. ») (exemple 6). Les marques qui apparaissent dans ces deux rubriques peuvent cumuler avec celles qui sont contenues dans les définitions.

(5) **T.L.F.** : *Agonique*. STYL. Ignoré des dict., rarement utilisé par les aut., agonique sert de dér. adj. à agonie ; sous sa forme subst. il est un doublet, sans doute péj. et iron., de agonisant.

(6) **T.L.F.**: *Adonis*. ÉTYMOL. ET HIST. - (...) ; 2. 1715 « homme remarquable par sa beauté » (LESAGE, Gil Blas, III, 7 ds DG: Je devins l'Adonis de cette nouvelle Vénus); noté iron. par LITTRÉ et DG, d'emploi plaisant par Ac. 1932 et ROB (...).

2.2. Panorama de la variété des marques du comique

Le choix des indicateurs utilisés par les lexicographes lors de la compilation des dictionnaires ne se révèle pas systématique. D'une part la typologie de marques utilisée s'avère variée, d'autre part certaines occurrences apparaissent sous des formes abrégées dans des manières différentes, sans qu'il soit possible de les reconduire à un choix de critères fixes et cohérents. Par exemple, *ironie* montre les variantes : *iron.*, *ironique*, *par. iron.*, *p. iron.*, *ironiquement*, *ironiq.*, etc.

La difficulté mentionnée de relever de manière homogène les variantes comiques semble avoir des répercussions sur les notations utilisées à cette fin. En tout cas, les indicateurs repérés peuvent être reconduits à des constantes que nous avons groupées dans le tableau suivant ²⁷ :

T.L.F.	G.R. 1962	G.R.1985	G.R. 2001	P.R. 2004
Ironie - 81	Ironie - 6	Ironie - 21	Ironie - 22	Ironie - 8
Plaisanterie - 19	Plaisanterie - 1	Plaisanterie - 17	Plaisanterie - 17	Plaisanterie - 5
Burlesque - 9		Dérision - 1	Dérision - 1	
Humoristique - 3		Burlesque -1	Burlesque - 1	
Comique - 2				
Parodie - 2				
Raillerie - 1				
Ridicule - 1				
Badiner - 1				
Dérision - 1				
Moquerie - 1				
TOT : 121	TOT : 7	TOT : 40	TOT : 41	TOT : 13
TOTAL MARQUES RELEVÉES : 224²⁷				

Il apparaît que si le G.R. 1962 et le P.R. 2004 ne confient l'indication de la valeur comique qu'aux marques indiquant l'ironie et la plaisanterie, en revanche les G.R. 1985 et 2001 et, en progression, le T.L.F. exploitent un éventail diversifié qui réunit une variété de valeurs relevant de l'intentionnalité et de la finalité pragmatique de la ridiculisation.

Comme nous l'avons déjà constaté en comparant le réseau sémantique des définitions lexicographiques des marques (§ 1.), ces outils descriptifs sont utilisés comme des quasi-synonymes ; cependant un examen plus approfondi met en exergue certains usages récurrents des différentes marques du comique : cela ne signifie pas que les lexicographes en fassent un emploi systématique sans exception, mais qu'il est possible de tracer quelques régularités de traitement de la part du T.L.F. et de la série des Robert.

En ce qui concerne le T.L.F., le choix entre l'option *ironie* et toutes les autres notations semble suivre un critère établi : lorsque la valorisation comique apparaît dans la définition, c'est-à-dire s'attache au sémantisme d'une entrée, à l'une de ses acceptions ou à l'un de ses emplois, le T.L.F. choisit de préférence la notation *ironie* ²⁸. Quant aux rubriques « Histoire », le T.L.F. choisit dans 5 cas l'*ironie* et dans les cas restants *burlesque*, *comique*, *plaisanterie* et *raillerie*, qui s'attachent donc à des valeurs liées à l'évolution diachronique ou bien à l'histoire littéraire des entrées. De même, la rubrique « Stylistique » exploite dans 14 cas la marque *ironie* et dans 12 cas les indicateurs *parodie*, *burlesque*, *plaisanterie*, *humoristique* et *comique* pour décrire des nuances stylistiques particulières, le plus souvent littéraires.

Or, il nous paraît que cette répartition (prédominance de l'ironie dans les définitions

et distribution plus équitable dans les rubriques distinctes) peut être reconduite au choix d'une connotation ironique lorsque la valorisation touche au sémantisme plus ou moins périphérique de l'entrée, alors que la distinction paraît moins nette lorsqu'il s'agit de signaler des connotations qui dépendent du contexte énonciatif, qui touchent à des emplois stylistiques ou bien à un caractère lié à l'évolution historique.

Si dans le T.L.F. *plaisanterie* apparaît volontiers en relation avec les usages historiques et stylistiques ²⁹, ainsi que pour décrire des valorisations liées à des contextes particuliers et souvent inattendus ³⁰, dans la série des Robert cette marque est exploitée en alternance avec *ironie* pour décrire le sens des entrées. Cependant il faut tenir compte de la structure différente des articles du Robert qui ne comportent pas de distribution de rubriques titrées aussi nette que dans le T.L.F. En effet, un examen attentif des articles contenant les deux marques met en relief que, dans la série des Robert aussi, *ironie* touche de préférence au sémantisme plus central des entrées, en revanche *plaisanterie* s'attache à des emplois très particuliers et périphériques par rapport au sens principal : il paraît donc que la *plaisanterie* s'attache à des emplois stylistiques, presque idiomatiques, ou bien liés au langage littéraire et mondain aussi bien qu'à l'évolution historique des connotations attachées aux entrées.

Tout ce qui précède nous laisse entrevoir que, malgré les apparences, une certaine analogie ainsi qu'une certaine homogénéité existent en ce qui concerne les critères adoptés par les ouvrages lexicographiques consultés afin de rendre compte de la distribution des marques du comique.

2.3. Catégories grammaticales et comique

Il résulte de la comptabilisation de la distribution des marques dans la nomenclature que presque toutes les parties du discours peuvent véhiculer un effet comique, avec une fréquence décroissante ³¹ :

Catégories grammaticales marquées	Marques repérées
Substantifs	61
Verbes	35 + 2 participes
Adjectifs	20 + 2 loc. adj.
Adverbes	2 + 1 loc. adv.
Suffixes ³²	1
	TOT. 124³³

[32](#) / [33](#)

Les 61 substantifs repérés sont investis par 7 indicateurs : sur 101 occurrences de ces marques, 59 relèvent de l'*ironie*, 31 de la *plaisanterie*, 5 du *burlesque*, 3 de l'*humoristique* et 1 respectivement de la *parodie*, de la *moquerie* et de la *dérision*. Ensuite, en ce qui concerne les 37 verbes, sur 80 occurrences attachées, 53 renvoient à l'*ironie*, 14 à la *plaisanterie*, 6 au *burlesque*, 2 au *comique* et 1 respectivement à la *raillerie*, au *ridicule*, au *badinage*, à la *dérision* et à la *parodie*. Remarquons que sauf *humoristique* et *moquerie*, tous les autres marqueurs sont utilisés pour introduire la valorisation attachée aux verbes. Enfin, parmi les 22 adjectifs, 26 indicateurs sont ironiques, 10 sont plaisants et 1 est burlesque [34](#).

Comme le montre le tableau ci-dessus les substantifs représentent la catégorie grammaticale à laquelle s'attache le plus souvent la connotation comique. Cette prééminence était attendue, tandis que la deuxième position occupée par les verbes paraît plus insolite. En effet, on aurait pu s'attendre à la présence des adjectifs, généralement aptes à véhiculer des connotations, en ce qu'ils comportent très souvent des jugements de valeur pris en charge par le locuteur [35](#). Cependant, quant aux entrées qui peuvent recouvrir la fonction de substantif aussi bien que d'adjectif, la plupart s'avère être marquée seulement dans sa fonction substantivale.

Quelques considérations de H. Bergson nous aident à comprendre la distribution des marques parmi les catégories grammaticales : en effet, le philosophe affirme qu'« il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement *humain* [36](#) » et que ce sont seulement les « actions » et les « situations » associées à la vie de l'homme qui peuvent déclencher le rire. Les objets ne sont pas comiques en eux-mêmes, mais à cause du rapport que l'homme entretient avec eux, et les actions représentées par les verbes ne font rire que si elles sont rapportées à l'homme qui s'est rendu risible par leur accomplissement maladroit.

L'explication de la prééminence des substantifs comiques pourrait donc résider

dans le fait que ceux-ci peuvent représenter aussi bien un homme qu'un objet, donc des sujets capables d'accomplir une action et des choses du monde qui la subissent et qui entretiennent des rapports multiples avec les êtres humains. En tout cas le comique touche à la sphère des hommes qui sont ridiculisés par le choix de tel ou tel mot inattendu. Par exemple, selon le T.L.F., *Abdication* connaît un emploi ironique lorsqu'il est construit avec un mot désignant une partie du corps ; emploi non habituel, certes, mais attesté [37](#) :

(7) **T.L.F.** : *Abdication*. STYL. – (...) 2. Emplois partic. relevés dans la docum. : (...).

- Emploi iron. lorsque p. ex. *abdication* est construit avec un mot désignant une partie du corps:

14. Il allait hériter de nos maîtres avides, // De ceux qui nous font dire : une science à nous.

Seigneur, nous n'avons rien que nos cartables vides // Et l'abdication de nos roides genoux.

Ch. PÉGUY, *Ève*, 1913, p. 868.

La deuxième place des verbes est due non seulement à la signification intrinsèque des *items* pris en considération :

(8) **G.R. 1985 et G.R. 2001.** : *Accabler*. 4. (1651). ACCABLER (qqn) DE (...) Iron. Combl. Accabler qqn. de cadeaux. Accabler qqn. de conseils, de sollicitations. (...) Se faire, se laisser accabler de.

(9) **T.L.F.** : *Accoutrer*. 3. Cour., fréquemment iron. ou péj. (...). c) (Se) vêtir de façon misérable:

12. Qu'eût-on dit, en effet, de voir le Baron de Sisognac accoutré comme un gueux de l'hostière ou comme un cueilleur de pommes du Perche ? T. GAUTIER, *Le Capitaine Fracasse*, 1863, p. 19.

Rem. Cette dernière accept. est l'aboutissement d'une succession de séries associatives (...). Du vocab. de la parure et de l'élégance, le mot après être passé dans celui du déguisement de comédien, puis de vêtement com., de l'extraordinaire (GUÉRIN 1892) puis du ridicule, est associé à l'idée de la pauvreté. Alors que être accoutré a signifié être « bien mis », il signifie auj. tout le contraire. mais aussi à la tendance à la ridiculisation des gestes que les hommes accomplissent en tant qu'actants d'un procès :

(10) **T.L.F.**: *Achalander*. A. – Emploi trans., vx. Pourvoir de clientèle, procurer des

chalands, des clients (à) (...). Rem. BESCH. 1845 ajoute « Se dit quelquefois en badinant d'une personne qui a beaucoup d'intrigues. Ce jeune homme, cette jeune fille, s'achalandent bien ».

(11) **P.R. 2004** : *Accoucher*. II. (1645) Fig. 1. Tr. ind. Par plais. Élaborer péniblement. V. Créer, produire. *Il a fini par accoucher d'un mauvais roman.*

(12) **T.L.F.** : *Adoniser*. II. – Emploi pronom., gén. iron. ou péj. [En parlant princ. des hommes] Se parer à la manière d'un adonis : 6. De midi à une heure, le baron teignit ses cheveux et ses favoris. À neuf heures, le baron, qui prit un bain avant le dîner, fit une toilette de marié, se parfuma, s'adonisa.

H. DE BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1848, p. 166.

La théorie linguistique des mentions élaborée par Sperber et Wilson à propos de l'ironie confirme cette intuition psychologique quand elle affirme qu'« une ironie a naturellement pour cible les personnes ou les états d'esprit, réels ou imaginaires auxquels elle fait écho » [38](#).

Conclusion

La comparaison des définitions dictionnaires des marques relevant de l'expression du comique attestées dans le T.L.F., dans les G.R. 1962, 1985 et 2001 et dans le P.R. (*badiner, burlesque, comique, dérision, humoristique, ironie, moquerie, parodie, plaisanterie, raillerie et ridicule*) nous a permis de constater que les lexicographes leur reconnaissent un sens analogue bien qu'elles expriment des effets et des nuances variés du phénomène. Le traitement lexicographique des indicateurs en termes de quasi-synonymie ne se justifie pas seulement par le réseau sémantique qui s'instaure entre eux, mais aussi par des raisons d'ordre pragmatique et de méthode lexicographique.

D'une part, les phénomènes pragmatiques décrits par les marques retenues passent par l'intentionnalité plus ou moins ouverte du locuteur de déclencher le rire, d'amuser et de railler, et ils se manifestent à travers les finalités perlocutoires de tourner en ridicule et d'amuser. En outre, comme nous l'avons avancé en comparant les points de vue théoriques postulés à propos de l'ironie, tous les indicateurs repérés partagent le même schéma de fonctionnement à trois actants dans la construction d'un scénario comique : locuteur, cible directe de la moquerie

et récepteur indirect qui rit de la raillerie sans en être investi.

D'autre part, le rapprochement sémantique et le traitement similaire des marques exploitées dans les ouvrages lexicographiques découlent d'une certaine absence de systématisme que nous avons pu constater également lors d'une étude plus générale concernant l'enregistrement des marques axiologiques dans la microstructure de quelques dictionnaires contemporains du français ³⁹.

Cependant, un examen plus approfondi des définitions dictionnaires met en exergue certaines régularités dans le traitement des notations comiques. Tenant compte de l'organisation différente du T.L.F. par rapport à la série des Robert (qui ne possède pas de rubriques détachées faisant suite aux définitions), il apparaît que, lorsque la valorisation s'attache au sémantisme plus ou moins périphérique de l'entrée, les lexicographes choisissent de préférence l'indicateur *ironie*, alors que les autres marques sont utilisées prioritairement afin de présenter des connotations qui dépendent du contexte, de l'évolution historique ou des emplois littéraires et stylistiques (souvent distribuées dans les rubriques « Histoire » et « Stylistique » dans le cas du T.L.F.). L'ironie pourrait donc être considérée comme une sorte d'hyperonyme méta-lexicographique du traitement dictionnaire du comique.

Malgré la présence de ces régularités, le dictionnaire de langue ne semble pas représenter en conclusion un instrument suffisant pour la compréhension des démarches du comique, car les informations qu'il est possible d'en tirer s'avèrent être assez fragmentaires et incomplètes. Cette insuffisance de l'enregistrement lexicographique dépend essentiellement selon nous du fait que les phénomènes comiques se produisent au niveau de la *parole*, dans le dynamisme de l'énonciation et dans les effets pragmatiques qui se manifestent par rapport à la situation contextuelle. Sauf quelques tentatives que nous avons mentionnées au paragraphe 2, il apparaît que les valeurs du comique langagier ne peuvent pas être isolées et décrites de manière exhaustive en dehors du plan énonciatif.

Le problème de l'enregistrement lexicographique du comique débouche donc, plus largement, sur l'impossibilité des dictionnaires « de renseigner de manière absolument exacte sur les intentions et les implicites de l'utilisateur [d'un] mot » ⁴⁰

.

Annexes

	Entrée	T.L.F.	G.R. 1962	G.R. 1985	G.R. 2001	P.R. 2004
1	Abatteur, euse (s.)	Attesté				
2	Abatis, abats (s.)	Attesté				
3	Abbéton (s.)			Attesté	Attesté	
4	Abdication (s.)	Attesté				
5	Abêtissement (s.)	Attesté				
6	Abhorrer (v.)	Attesté				
7	Abjuration (s.)	Attesté				
8	Ablation (s.)	Attesté				
9	Ablution (s.)	Attesté				
10	Abominer (v.)	Attesté				
11	Abonder (v.)	Attesté				
12	Abonné, ée (s.)			Attesté	Attesté	
13	Abonner (v.)	Attesté		Attesté	Attesté	
14	Aborigène (s.)			Attesté	Attesté	
15	Aboutissant (s.)	Attesté				
16	Abacadabrantique (adj.)			Attesté	Attesté	
17	Abakas, Abrasax (s.)	Attesté				
18	Abreuver (v.)	Attesté				
19	Abreuvoir (s.)	Attesté				
20	Abriter (v.)	Attesté				
21	Abrut, ie (adj.)	Attesté				
22	Absence (s.)			Attesté	Attesté	
23	Absolution (s.)	Attesté				
24	Acabit (s.)	Attesté				
25	Académie (s.)	Attesté				
26	Académifier, Académisier (v.)	Attesté				
27	Académique (adj.)	Attesté				
28	Académisable (adj.)	Attesté				
29	Académiste (s.)	Attesté				
30	Accablar (v.)			Attesté	Attesté	
31	Accessoire (s.)	Attesté				
32	Acclimation (s.)	Attesté				
33	Accolade (s.)	Attesté				
34	Accommoder (v.)	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté	
35	Accort, orde (adj.)					Attesté
36	Accouchement (s.)	Attesté				
37	Accoucher (v.)					Attesté
38	Accoupler (v.)	Attesté				
39	Accoutrement (s.)	Attesté				
40	Accoutrer (v.)	Attesté				
41	Accrocheur, euse (s. et adj.)	Attesté				
42	Accueil (s.)	Attesté				
43	Accueillant, ante (adj.)	Attesté				
44	Acéphale (adj.)			Attesté	Attesté	
45	Acéphale (s.)	Attesté				
46	Acersécome, Acersécome (adj.)	Attesté				
47	Achalander (v.)	Attesté				
48	Achalandé, ée (adj.)	Attesté				
49	Achevé, ée (adj.)	Attesté				
50	Achever (v.)			Attesté	Attesté	
51	Acquis, ise (adj. et participe)	Attesté				
52	Acquittement (s.)	Attesté				
52	Actéoniser (v.)			Attesté	Attesté	
54	Acuf, ive (s.)			Attesté	Attesté	Attesté
55	Action (s.)	Attesté				
56	Adamique (adj.)			Attesté	Attesté	
57	Adapter (v.)	Attesté				
58	Addition (s.)	Attesté		Attesté	Attesté	Attesté
59	Ad hoc (loc. adj.)					
60	Ad honores (loc. adv.)	Attesté				
61	Adjudé, ée (participe)	Attesté				
62	Adjuger st (v.)			Attesté	Attesté	
63	Administration (s.)	Attesté				
64	Administrationaliser (v.)	Attesté				
65	Administré, ée (s.)	Attesté				
66	Admirable (adj.)	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté
67	Admirateur, trice (s.)			Attesté	Attesté	
68	Admirer (v.)	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté
69	Admonestation, Admonétation (s.)	Attesté				
70	Admonester, Admonéter (v.)	Attesté				

71	Admoniteur (s.)	Attesté				
72	Admonition (s.)	Attesté				
73	-ado (suffixe)	Attesté				
74	Adolescent, ente (s.)	Attesté				
75	Adonis (s.)	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté	
76	Adoniser (v.)	Attesté				
77	Adorable (adj.)	Attesté				
78	Adorablement (adv.)	Attesté				
79	Adorateur, trice (s.)	Attesté				
80	Adorer (v.)	Attesté				
81	Adorner (v.)	Attesté		Attesté	Attesté	
82	Adouber (v.)	Attesté				
83	Adresse (s.)	Attesté				
84	Adukkère (s.)	Attesté				
85	Adukkérieurement (adv.)	Attesté				
86	Ad uzum delphini (loc. adj.)			Attesté	Attesté	
87	Advenir, Avenir (v.)	Attesté				
88	Adversaire (s.)	Attesté				
89	Aérer (v.)	Attesté				
90	Aérodynamisme (s.)			Attesté	Attesté	
91	Aérolithe (s.)	Attesté				
92	Aéronautique (s.)	Attesté				
93	Aéroplane (s.)	Attesté		Attesté	Attesté	Attesté
94	Afaisme (s.)	Attesté				
95	Affaire (s.)		Attesté	Attesté	Attesté	Attesté
96	Affermer (v.)	Attesté				
97	Affinité (s.)				Attesté	
98	Affluet (s.)			Attesté	Attesté	
99	Affliger (v.)	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté	Attesté
100	Affoler (v.)	Attesté				
101	Affriolant (adj.)			Attesté	Attesté	
102	Affrioler (v.)	Attesté		Attesté	Attesté	
103	Affront (s.)			Attesté	Attesté	
104	Affronter (v.)	Attesté				
105	Affublement (s.)	Attesté				
106	Affubler (v.)	Attesté				
107	Affurer (v.)	Attesté				
108	Agaceria (s.)			Attesté	Attesté	
109	Agacinant, ante (adj.)	Attesté				
110	Agame (s.)			Attesté	Attesté	
111	Agape (s.)			Attesté	Attesté	Attesté
112	Age (s.)			Attesté	Attesté	
113	Aggravant, ante (adj.)	Attesté				
114	Agio, Agiau (s.)	Attesté				
115	Agnès (s.)	Attesté				
116	Agonique (s.)	Attesté				
117	Agréable (adj.)	Attesté				
118	Agréer (v.)	Attesté				
119	Agrément (s.)			Attesté	Attesté	
120	Agrémenter (v.)	Attesté		Attesté	Attesté	Attesté
121	Agricultural, ale, aux (adj.)	Attesté				
122	Agriculture (s.)	Attesté				

Bibliographie

AA.VV., *L'ironie*, Poétique, 36, 1978.

H. BERGSON, *Le rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 1964.

A. BERRENDONNER, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1981.

L. COLLIGNON, M. GLATIGNY, *Les dictionnaires. Initiation à la lexicographie*, Paris, CEDIC, 1978.

J.-M. DEFAYS, *Les problèmes de l'analyse du discours comique*, dans *Approches du discours comique*, L. ROSIER, J.-M. DEFAYS (éd.), Bruxelles, Mardaga, 1999, pp. 13-20.

O. DUCROT, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

L. HUTCHEON, « Ironie et parodie : stratégie et structure », *Poétique*, 36, 1978, pp. 467-477.

- L. HUTCHEON, « Ironie, satire et parodie », *Poétique*, 46, 1981, pp. 140-155.
- C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 1977.
- C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation. La subjectivité dans le langage*, Paris, Colin, 1980.
- C. KERBRAT-ORECCHIONI, « Problèmes de l'ironie », *L'ironie, Linguistique et sémiologie*, 2, 1976, pp. 10-46.
- D. MAINGUENEAU, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan/HER, 2000.
- D. MAINGUENEAU, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999 (2e éd.).
- C.D. MUECKE, « Analyse de l'ironie », *Poétique*, 36, 1978, pp. 478-494.
- PH. NIOGRET, *Les figures de l'ironie dans À La Recherche du Temps perdu de Marcel Proust*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- J. PICOCHÉ, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 1992.
- C. PREITE, « Analyse de la microstructure dans la lexicographie française moderne : les marques évaluatives », *L'Analisi Linguistica e Letteraria*, 10, 1-2, 2002, pp. 361-400.
- L. ROSIER, J.-M. DEFAYS (éd), *Approches du discours comique*, Bruxelles, Mardaga, 1999.
- P. SCHOENTJES, « Ironie et théories du rire : l'enseignement de Schopenhauer et de Bergson », dans *Approches du discours comique*, L. ROSIER, J.-M. DEFAYS (éd.), Bruxelles, Mardaga, 1999, pp. 20-34.
- D. SPERBER, D. WILSON, « Les ironies comme mentions », *Revue Poétique*, 36, 1978, pp. 399-412.
-

Note

[↑ 1](#) C'est nous qui soulignons dans ces extraits dictionnaires les traits sémasiologiques communs.

[↑ 2](#) L'article consacré à l'entrée *Comique* par le T.L.F. est articulé et différencié, toutefois les définitions sont rangées autour des deux sens principaux : la référence à la comédie théâtrale et la capacité de faire rire et de railler, de ridiculiser à travers les mots choisis ou bien à travers les situations contextuelles.

[↑ 3](#) HUTCHEON L., « Ironie et parodie : stratégie et structure », *Poétique*, 36, 1978, p. 467.

[↑ 4](#) J.M. DEFAYS, *Présentation*, in L. ROSIER, J.-M. DEFAYS. (ed.), *Approches du discours comique*, Mardaga, Bruxelles 1999, p. 5.

[↑ 5](#) J.M. DEFAYS, *Les problèmes de l'analyse du discours comique*, in L. ROSIER, J.-M. DEFAYS. (ed.), *Op. cit.*, p. 13.

[↑ 6](#) *Ibid.*, p. 15.

[↑ 7](#) P. SCHOENTJES, « Ironie et théories du rire : l'enseignement de Schopenhauer et de Bergson », in L. ROSIER, J.-M. DEFAYS (ed.), *Op.cit.*, p. 29.

[↑ 8](#) *Ibid.*, p. 31.

[↑ 9](#) J.M. DEFAYS, *Les problèmes de l'analyse du discours comique*, in L. ROSIER, J.-M. DEFAYS. (ed.), *Op. cit.*, p. 20.

[↑ 10](#) C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Problèmes de l'ironie*, in *L'ironie*, « Linguistique et sémiologie », 2, 1976, p. 17.

[↑ 11](#) D. SPERBER, D. WILSON, *Les ironies comme mentions*, « Poétique », 36, 1978, p. 410.

[↑ 12](#) C.D. MUECKE, *Analyse de l'ironie*, in « Poétique », 36, 1978, p. 481. En référence à l'ironie situationnelle (ou référentielle), l'auteur précise qu'elle peut être utilisée « comme une contradiction entre deux opinions et cela (...) permettrait de redéfinir les actants de la communication ironique. A1 - La victime, qui ignore totalement que la situation dans laquelle elle se trouve est, pourrait être, ou pourrait être considérée comme, tout à fait différente de la façon dont elle la voit. A2 - L'observateur ironique, qui regarde ou juge (c'est-à-dire se représente à soi-même) la situation à la fois selon l'aspect qu'elle a pour la victime, et selon l'aspect qu'elle a pour un point de vue tout à fait différent et supérieur », *Ibidem*.

[↑ 13](#) C'est le cas de *Abominer*, *Accoutrement*, *Actéoniser* et *Affublement* dont

l'appartenance à ce style est expliquée dans les aperçus historiques que les dictionnaires consacrent aux entrées. Par exemple : G.R. 1985 et 2001 : « *Actéoniser*. Vx (mot du voc. burlesque, au XVIIe). Cocufier, rendre cornard » ; T.L.F. : « *Abominer*. HIST. (...) vieux mot qui ne se dit que dans le style burl. ou marotique ».

↑ 14 D'après C. Kerbrat-Orecchioni, l'effet burlesque naît du manque d'homogénéité connotative : « chaque unité lexicale est investie d'une valeur positive ou négative représentée par un indice ; les mots caractérisés par des indices de valorisation ou dévalorisation différents ne peuvent pas être associés dans la chaîne syntagmatique, sous peine de produire un effet burlesque ». C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La connotation*, Lyon, Presse Universitaire de Lyon, 1977, p. 111. C'est le cas, par exemple, de *Ablation*, *Achalandé* et *Aéronautique*. Par exemple : T.L.F. : « *Ablation*. L'acte de politesse (...) correspondait dans notre maison au signe de la croix ou à l'ablation des chaussures. J. GIRAUDOUX. Rem. Il s'agit (...) d'un emploi inattendu et quelque peu burl. pour le subst. attendu enlèvement ».

↑ 15 Qui investit les entrées *Affoler*, T.L.F. : « ÉTYMOL. ET HIST. (...) fin XIIIe-début XIVe s. au fig. "nuire à, léser" (...) utilisé dans la lang. de l'amour au sens de "blesser", il est qualifié de vx et comique par RICH. t. I 1860. » ; et *Advenir - Avenir*, T.L.F. : « STYLISTIQUE. (...) terme fréq. moy., connaît gén. un emploi plus important aux XXe s. qu'au XIXe s. (...) ; il caractérise un style archaïsant ou la lang. jur. ou région., avec, à l'occasion, un effet légèrement comique ou parodique ».

↑ 16 Qui investit les entrées *Abjuration*, T.L.F. : « STYL. Terme du vocab. relig. étendu à d'autres domaines moraux, abjuration appartient à la lang. litt., même dans un cont. parodique (...) » ; et *Advenir - Avenir* (Cf. note n° 14).

↑ 17 Remarquons que le G.R. 2001 compte une entrée marquée supplémentaire par rapport à G.R. 1985, ce qui est dû à l'apparition récente de cette valorisation. Il s'agit de l'entrée *Affinité*, qui acquiert une nuance ironique dans la locution et plus si affinités « employée dans les petites annonces de rencontres des journaux, des magazines. "Des boîtes où jeunes minets branchés, lesbiennes ou garçons ecstasyés (qui absorbent de l'ecstasy) peuvent s'oublier et se perdre, rentrer en transe techno et draguer jusqu'au petit matin. Voire plus si affinités" (Libération, 11 nov. 1995, p. 12) ». Selon le G.R. 2001 cette « expression s'emploie hors du contexte initial, souvent ironiquement ».

[↑ 18](#) Le total des entrées distinctes qui présentent au moins un indicateur du comique dans notre corpus est de 122 (Cf. Annexe), alors que le tableau montre 183 mots : la différence est due au fait que pour former le corpus nous avons comptabilisé une seule fois les entrées attestées par plusieurs vocabulaires.

[↑ 19](#) Il s'agit des entrées suivantes : Abbéton, Abonné, Aborigène, Abracadabrantesque, Absence, Accabler, Acéphale, Achever, Actéoniser, Actif, Adamique, Ad hoc, Adjuger, Admirateur, Ad usum delphini, Aérodynamisme, Affaire, Affinité (seulement G.R. 2001), Affiquet, Affriolant, Affrioler, Affront, Agacerie, Agame, Agape, Âge, Agrément.

[↑ 20](#) Nous avons remarqué également que dans 2 cas (Accort et Accoucher) les indicateurs sont attestés uniquement dans le P.R. 2004, ce qui nous paraît assez inexplicable car il ne s'agit pas de nouvelles acceptions marquées, comme nous laisserait le croire la date de parution récente du P.R. pris en considération : les indicateurs étaient déjà attestés, par exemple, dans l'édition du Petit Robert de 1991, mais ils n'apparaissent dans aucune édition du Grand Robert.

[↑ 21](#) Selon J. Picoche « la plupart de[s] connotations sont communes à l'ensemble des usagers d'une langue », mais il ne faut pas oublier les « connotations individuelles ». Si ces dernières sont floues, difficiles à fixer et semblent relever du niveau de la parole, les connotations communes comportent certains traits relativement stables attachés au sémantisme des mots, qui paraissent appartenir au niveau de la langue. J. PICOCHÉ, Précis de lexicologie française, Nathan, Paris 1992, p. 101.

[↑ 22](#) L'indication de l'orientation axiologique de ce mot atteste la difficulté de décrire l'axiologie, phénomène extrêmement subjectif : le T.L.F. utilise en effet le même vers de Rimbaud pour exemplifier l'axiologisation péjorative (et non pas ironique) de cette entrée.

[↑ 23](#) Sauf Abbéton qui tire la nuance humoristique de sa provenance dialectale et Actéoniser qui appartient au vocabulaire burlesque.

[↑ 24](#) Il s'agit de : Abêtissement, Ablation, Abonder, Abonné, Abonner, Aborigène, Abraxas, Abreuvoir, Abriter, Académie, Académique, Académisable, Accabler, Acclimatation, Accolade, Accommoder, Accort, Accouchement, Accoucher, Accoutrer, Accueil, Accueillant, Acéphale, Achalander, Acquis, Acquittement, Actif, Action, Adamique, Adapter, Ad honores, Adjugé, Adjuger, Administration,

Administré, Admirable, Admirateur, Admirer, Admoniteur, -ado, Adolescent, Adonis, Adorable, Adorablement, Adorateur, Adorer, Adouber, Adresse, Ad usum delphini, Adversaire, Aérodynamisme, Aérolithe, Aéroplane, Affaire, Affermer, Affinité, Affiquet, Affliger, Affriolant, Affrioler, Affront, Affronter, Affublement, Agape, Age, Aggravant, Agnès, Agréable, Agréer, Agrément, Agrémenter, Agricultural.

[↑ 25](#) Cela concerne les entrées Abattis, Abdication, Abhorrer, Abjuration, Ablution, Abominer, Aboutissant, Abruti, Absence, Absolution, Acabit, Accessoire, Achalandé, Achevé, Achever, Adapter, Admonestation – Admonétation, Admonester – Admonéter, Admonition, Adultère, Advenir – Avenir, Aérer, Aéronautique, Aéroplane, Agonique, Agriculture.

[↑ 26](#) C'est le cas de Abatteur, Abominer, Abreuver, Accoupler, Accoutrement, Accrocheur, Adolescent, Adonis, Adoniser, Affoler, Affublement, Affubler, Agio – Agiau.

[↑ 27](#) Le nombre des indicateurs dépasse celui des entrées car une entrée peut être marquée par plusieurs notations, même à l'intérieur d'un seul vocabulaire.

[↑ 28](#) 9 entrées montrent d'autres indicateurs dans des remarques concernant des emplois contextuels très spécifiques, mais contenues dans les définitions : plaisanterie (Acquittement, Adapter, Aféisme), dérision/plaisanterie (Adjugé), burlesque (Ablation), humoristique (Addigitation), moquerie (Agnès), ridicule (Accoutrer), badiner (Achalander)

[↑ 29](#) Par exemple, en ce qui concerne Abreuver, Abruti, Adolescent, Adonis, Adoniser (2 occurrences), Aérer, Aéroplane et Agriculture.

[↑ 30](#) C'est le cas de Acquittement, Adapter, Ad honores, Adjugé, Adolescent, -ado, Adultérieurement, Aérolithe, Aéroplane, Aféisme.

[↑ 31](#) Bien que certaines entrées du corpus puissent revêtir plusieurs catégories grammaticales, nous avons comptabilisé uniquement la catégorie qui montre au moins un emploi comique.

[↑ 32](#) Selon C. KERBRAT-ORECCHIONI, il arrive qu'un évaluatif soit soutenu par un apport au niveau du signifiant. L'énonciation. La subjectivité dans le langage, Colin, Paris 1980, p. 74. C'est le cas du mot d'origine argotique rapporté par le T.L.F. sous l'entrée -ado : « soutado "pop. et par plaisanterie, cigare d'un sou" ».

[↑ 33](#) Les entrées sont 122, mais 2 revêtent plusieurs catégories grammaticales

également marquées : Accrocheur et Acquis.

↑ 34 Le nombre très réduit des adverbes (Ad honores, Adorablement et Adultériquement) et le seul suffixe -ado (les deux classes n'apparaissant accompagnées par des marques que dans le T.L.F.) ne permettent aucune généralisation quant à ces catégories grammaticales.

↑ 35 Sur les adjectifs voir C. KERBRAT-ORECCHIONI, L'énonciation..., cit., pp. 83-100.

↑ 36 H. BERGSON, Le rire. Essai sur la signification du comique, PUF, Paris 1964 (203e éd.), p. 2.

↑ 37 Voici d'autres exemples : T.L.F. : Accessoire. « STYL. – (...) Accessoire est appliqué assez rarement à un être hum. et l'ex. suiv. dans lequel l'être hum. devient obj., par iron. : 34. Votre conception personnelle du mariage était simplement celle-ci: ajouter aux douceurs habituelles de votre vie un accessoire agréable en la personne d'une femme honnête et gracieuse. O. FEUILLET, Un mariage dans le monde, 1875, p. 268 » ; T.L.F. : Administré. « III. – Subst., surtout au plur. Personne soumise à une autorité administrative publique. (...). – P. ext., iron. : 5. C'est Colonne [le chef d'orchestre] lui-même. Il fait toc toc sur son pupitre avec un petit bâton, inspecte ses administrés d'un regard circulaire, et lève le bras. COLETTE, Claudine à Paris, 1901, p. 120 » ; G.R. 1985 et 2001. : Aérodynamique. « Caractère aérodynamique (d'un véhicule, d'un avion). Par plais. (en parlant des formes humaines) : "Sa femme, bien plus jeune que lui et pas trop mal encore, grasse et la fesse d'un aérodynamisme assez provocant, essayait la vaisselle". René FALLET, Le tripoteur, p. 81 ».

↑ 38 D. SPERBER, D. WILSON, Les ironies comme mentions, « Poétique », 36, 1978, p. 411.

↑ 39 C. PREITE, « Analyse de la microstructure dans la lexicographie française moderne : les marques évaluatives », L'Analisi Linguistica e Letteraria, 10, 1-2, 2002, pp. 361-400.

↑ 40 L. COLLIGNON, M. GLATIGNY, Les dictionnaires. Initiation à la lexicographie, Paris, CEDIC, 1978, P. 171.

Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Università di Genova
Open Access Journal - ISSN 1824-7482